



MISE EN PLACE DES PORTES D'EMBARQUEMENTS EN GARE DE PARIS-LYON

Ça va saigner dans les effectifs !



Pour rappel, depuis plusieurs années déjà, la Direction SNCF de Paris Sud Est s'est obstinée à mettre en place un accueil embarquement aux portes des TGV dits « sensibles » à Paris gare de Lyon, avec comme premier but la Lutte Anti-Fraude. Ce dispositif, loin de ravir les cheminots et les usagers, puisqu'il a souvent été source de conflits, se voit évoluer dans les semaines à venir pour finir en filtrage pur et simple de nos trains.

Nous utilisons volontairement le terme de filtrage car, pour la CGT, nous pouvons parler d'accueil embarquement ou d'embarquement TGV lorsque celui-ci est réalisé aux portes du train. **En revanche, s'il est fait en début de quai, c'est bel et bien d'un filtrage dont nous parlons.**

La direction se réfugie derrière les attentats, le contexte particulier de l'Etat d'urgence, la Lutte Anti-Fraude, la lutte contre les incivilités à bord et une nouvelle posture plus commerciale des cheminots comme principales raisons à l'installation en gare de Lyon de ces portes d'embarquement.

Là encore, la direction esquivé les changements et omet volontairement de parler des réels buts de ces portiques. D'abord en réalisant une économie sur la masse salariale puisque la direction compte fortement réduire le nombre de cheminots faisant les filtrages par rapport aux accueils embarquements actuels. Ensuite de réaliser des économies de production et enfin une casse des métiers cheminots (la direction a pour objectif de ne faire plus qu'un seul et même métier commercial en regroupant les vendeurs, les agents d'escaliers et contrôleurs sur des mêmes tâches → pile poil ce qu'ils veulent faire avec la création d'un ESV et d'un EST ! Hasard... ?)

Comment ces portiques vont améliorer la LAF et la sûreté des collègues ASCT ? Un voyageur qui ne souhaite pas payer un billet de train au tarif auquel il a droit peut très bien acheter un billet à un tarif réduit (type tarif jeune ou abonnement fréquence) et avoir accès au train très facilement. Un autre pourra, s'il le souhaite, acheter un billet pour le train le moins cher sur la liste des trains au départ, et ensuite voyager à bord du train qui l'intéressait à la base, une fois les portiques passés... etc.

Sans oublier que des portiques existent en banlieue et ont plus que prouvé leur inefficacité ! La fraude n'a fait qu'augmenter ces dernières années et les agents en gare comme les contrôleurs n'ont jamais subi autant d'agressions !

La direction affiche également comme objectif de favoriser une nouvelle posture de service à l'attention de nos usagers. Nos dirigeants s'imaginent que se barricader derrière des barrières va contribuer à l'amélioration des relations humaines et commerciales entre usagers et cheminots... Voilà la vision plus que minable qu'ont nos ronds de cuirs actuellement !

Les objectifs mis en avant par la direction, sont, une fois de plus, en totale déconnection avec la réalité de la production sur le terrain.

Ce projet est extrêmement dangereux pour tous les cheminots en l'état puisqu' à aucun moment dans ce dossier il est fait état d'une quelconque organisation concrète. La direction parle de posture de service, de pilotage, de missions sans jamais les décrire précisément... **Cette omission n'est pas anodine puisque ce qui se cache derrière c'est une organisation qui se fera à la voile en fonction du nombre de voyageurs, du nombre d'agents disponibles, etc.**

Aucune organisation fixe n'est définie !!! Comment peut-on concevoir un service de qualité en travaillant sans règle ?!

De plus, comment les agents devront se comporter lors de passages multiples ? Quelle posture prendre si un usager veut revenir sur ses pas pour s'acheter du tabac ou de la presse vu que son billet est automatiquement invalidé lorsqu'il franchit le portique ? Même question pour les accompagnateurs de personne vulnérable non autonome. Sur quels critères les cheminots vont devoir se baser pour définir qu'une personne est vulnérable

et non autonome ? Jusqu'à présent nous parlions de personnes à mobilité réduite titulaires de cartes de priorité ou attestant d'un handicap. A croire que demain, les agents sur les quais devront jouer les physionomistes de boîtes de nuit pour évaluer la propension d'un usager à se déplacer... sans parler des différences de traitement que vont subir les usagers puisque cette posture de service que vous recommandez ne repose que sur le ressenti du cheminot sur place.

Ces portiques vont servir de leitmotiv pour remettre en question les fiches métiers. Couplés à la création d'un ESV et d'un EST, la direction accentue encore un peu plus la destruction de la filière commerciale.

La création de l'ESV et de l'EST n'a pour but que de créer un grand métier commercial dans lequel l'ASCT ne contrôle plus les billets mais devient steward à bord, le vendeur ne vend plus de billets mais conseille et prend des coordonnées et l'agent d'escale ne va plus au-devant des usagers mais se contente de surveiller une machine qui surveille les voyageurs.

Cette redéfinition imposée et déguisée des métiers est inacceptable.

La direction doit prendre des engagements et mettre des gardes fous sur l'organisation et le rôle de chacun. Quelle sera l'organisation sur le terrain. Qui fait quoi ? La direction est aujourd'hui incapable de répondre clairement hormis de dire que l'on verra quand cela sera mis en service... La direction n'a même pas de scénario concret pour les cas de situation perturbée. En cas d'alerte sur les quais et d'évacuation, quelles sont les consignes à suivre ? Quel est le protocole d'évacuation des usagers et des cheminots ? Que faire en cas de retard important ? Que faire en cas de panne des portes ? **AUCUNE REPONSE !!!**

De plus nous tenons à féliciter tout particulièrement le champion qui a prévu de déployer les portes embarquements sur le hall 2 de la gare en plein mois de juillet ! Nous savons tous que la période estivale est une période très chargée en gare de Lyon. La CGT revendique une mise en service de ces portiques sur une période creuse de l'année. Cela permettrait aux cheminots et aux usagers de se familiariser avec ce type d'installation avec beaucoup plus de confort et de facilité. **Surtout qu'il s'agit d'une chose totalement nouvelle qui, certes, existent déjà sur Marseille et Paris Montparnasse mais qui n'a jamais fonctionné car trop fragile et ayant de nombreux bugs informatiques ! Voilà une preuve de plus, s'il en fallait une, de l'incompétence de nos dirigeants et de leur déconnection totale du terrain !**

Ces portiques nous inquiètent également quant à l'avenir des cheminots et notamment de l'avenir de ceux travaillant sur ces portiques. En effet, sur la gare de Bercy, il est prévu l'installation de ces mêmes portiques. Or, dans l'attente que ces portiques soient installés ce sont des intérimaires qui filtreront les trains !!!

**Toutes ces interrogations,
toutes ces inquiétudes,
doivent avoir des réponses !**

C'est pourquoi la CGT revendique :

- le report de la mise en service des portiques
- la réalisation de plusieurs scénarii en fonction des quais et situation.
- Les ASCT doivent être placés en amont des portiques
- le nombre d'accueil embarquement est limité à 2 par Journée de service pour les ASCT
- Les agents commerciaux doivent être à un minimum de 4, sont placés en aval, sur le principe de 2 agents commerciaux fixe sur le dispositif et 2 mobiles.
- L'ensemble des dispositifs d'embarquement sont sous la responsabilité d'une qualification E.
- La journée de service des agents commerciaux ventes commence par un briefing de la journée de 15 mn. Le temps d'un embarquement simple est fixé à 40mn (briefing compris) et un temps de 15 mn de décompression après chaque embarquement.
- Dans le cadre d'un double embarquement, le temps de décompression est porté à 25mn.
- Interdiction d'avoir deux doubles embarquements d'affilé.
- La présence d'appui sûreté sur tous dispositifs.
- Les successions d'embarquement peuvent être coupées par des accueils itinérants.
- Dans le cadre de la mise en service des portiques la présence de l'encadrement doit être assurée sur 2 mois.
- Aucune perte financière pour les ASCT

SOYONS TOUTES ET TOUS EN GREVE

A PARTIR DU 02 JUIN 00H01 !

**LA DIRECTION VEUT NOUS METTRE A GENOUX,
REFUSONS CETTE PERSPECTIVE !**

**NOUS AVONS DES REVENDICATIONS, PORTONS LES
FIEREMENT !**